

Bonjour

Pour info :

Vous pourrez retrouver les frais d'arbitrage saisis par vos arbitres au niveau de la Fdme dans le fichier "stats rencontre" de votre espace de partage.

Les deux colonnes n'existent pas encore, mais elles seront mises à jour aux alentours du 20 septembre.

De +, j'ai déposé un post dans le forum de la Fdme.

Voir le problème et la réponse ci-dessous :

Arbitre neutre - frais kilométriques

□ de **s.ardain** » Jeu 8 Sep 2011 14:27

Les indemnités kilométriques sont bloquées lorsque on saisit un arbitre neutre à la place d'un arbitre désigné. Normal au niveau réglementaire, sauf qu'il peut arriver qu'au dernier moment une CRA ou CDA remplace un arbitre sans avoir eu le temps forcément de faire la rectif dans Gest'hand. Voir même si la Commission d'arbitrage fait la modif dans Gest'hand, il n'est pas dit que le club recevant ait fait une importation de données à temps pour que cet arbitre remplaçant soit prit en compte.

Bref, n'est-il pas envisageable de laisser ce champ débloqué ???

Réponse :

e **stca** » Jeu 8 Sep 2011 14:46

Bonjour,

tu as raison, je vais regarder pour modifier cela , toutefois , je ne vais pas mettre en ligne ce correctif avant lundi, ce qui nous donne davantage de temps pour réagir en cas de problème de mise à jour.

Si le cas se présente , il faudra donc le mettre en remarque , et saisir manuellement ces frais dans gesthand .

Sportivement.

--



Sophie Ardain
Ligue Dauphiné Savoie de Handball
Tél : 06 11 41 70 63
s.ardain@dauphine-savoie-hand.fr
Site internet : <http://www.dauphine-savoie-hand.fr>